

**REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°32-2024

SÉANCE DU 5 JUILLET 2024

Nombre de membres : 11
En exercice : 11
Présents : 8
Nombre de procuration : 0
Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juillet,
le Conseil municipal de la commune de LALLEY, dûment convoqué, le premier
juillet deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de
ses séances en mairie, sous la présidence du maire, Madame Marie-Pierre DRAIN.

Présents :

Mme DRAIN Marie-Pierre, Mme SIMOES Sandrina, M. CLAUDE Jean-François, M. ZANARDI
Guy, M. CAUCHARD Jacques, M. GIRAUD Guillaume, M. HOFMANN Bernd, Mme MICOUD
Marion,

Absents excusés : M. SIONNEAU Philippe

Procurations :

Absents : Elise CHAFKI, Myriam PASCALE,

Secrétaire de séance M. GIRAUD Guillaume

OBJET : FORET : AFFOUAGES 2024

Mme la Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de l'Office National des Forêts,
concernant les coupes affouagères à asseoir en 2025 dans les forêts bénéficiant du Régime
forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DEMANDE à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2024 au martelage des
coupes affouagères désignées ci-après, et précise leur destination :

- Délivrance à la commune des bois feuillus dans les parcelles 25 et 26 pour un volume
estimatif de 100 m3, dont l'exploitation sera réalisée par une entreprise de travaux forestiers.

La Maire informe le Conseil Municipal que les modalités d'attribution des lots et le montant
de la redevance affouagère seront décidés ultérieurement, à réception des devis de l'ONF et
des entreprises en charge de l'exploitation de ces coupes.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal
APPROUVE cette délibération à l'unanimité.

**Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.**

**POUR COPIE CONFORME
La Maire, Marie-Pierre DRAIN**

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE.

Transmise à la Préfecture le 08/07/2024

Publiée le 08/07/2024

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

La Maire, Marie-Pierre DRAIN